

Rupture conventionnelle collective et accords de performance collective :

COMMENT ÉVITER UN « PSE ALLÉGÉ » ?

Réf : EXP-302

OBJECTIFS

- ▶ Connaître les pièges que peuvent recéler ces accords
- ▶ Se préparer à la négociation d'une rupture conventionnelle collective ou d'un accord de performance collective

PUBLIC

- ▶ Membre du CSE
- ▶ DS, représentant syndical

PRÉREQUIS :

- ▶ Être confronté à la problématique des ruptures conventionnelles ou la négociation d'un accord

Personne en situation de handicap, contactez-nous : questionhandicap@syndex.fr



LE **plus**
SYNDEX

Formation dispensée par l'équipe Syndex chargée des restructurations : vous profiterez de nos retours d'expérience !

Réf. EXP-302

2 jours (14h)

800€ en inter

Intra : sur devis

PROGRAMME

1. Rupture conventionnelle collective (RCC)

- Le cadre légal introduit par les ordonnances
- Nombre et périmètre des départs, planning des départs
- Mesures d'accompagnement pour les salariés « volontaires » : minimum prévu par la loi et mesures négociables
- Les indemnités de départ : montant et régime fiscal
- La validation de l'accord de RCC par la Direccte
- Le rôle du CSE dans le suivi de la mise en œuvre de la RCC
- La RCC, une alternative miracle au PSE... ou une restructuration « incontrôlable » et peu protectrice pour les salariés « volontaires » ?

2. Congé de mobilité simplifié

- Évolutions par rapport au congé de mobilité « ancienne formule »
- Cadre de mise en place

Approche dynamique alternant des interventions des formateurs et des temps d'échanges et de travail (en individuel, groupe et sous-groupe)

3. Accord de performance collective

- Historique : un accord qui « fusionne » 4 types d'accords préexistants
- Le cadre légal introduit par les ordonnances : un accord pour modifier des éléments essentiels du contrat de travail
- Que se passe-t-il pour un salarié qui refuse de voir l'accord s'appliquer à son contrat de travail ?
- Mesures d'accompagnement pour les salariés licenciés : minimum prévu par la loi et mesures négociables
- Pour les salariés qui acceptent de voir s'appliquer l'accord : quelles garanties pour l'emploi dans l'entreprise peuvent-elles être négociées ?
- Accord de performance collective : un dispositif qui permet de sauvegarder la compétitivité dans l'entreprise sans passer par des licenciements ?

Approche dynamique alternant des interventions des formateurs et des temps d'échanges et de travail (en individuel, groupe et sous-groupe) ; utilisation d'accords ou de projets d'accord pour illustrer les propos

Évaluation des acquis : QCM, quizz, mise en situation, auto-évaluation